



## DEUXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Politiques propres à pallier les conséquences sociales et sur l'emploi des événements du 11 septembre 2001**

1. Les événements tragiques du 11 septembre 2001 ont eu un impact sur la vie de milliers de travailleurs et de leurs familles. Sur les plus de 3 000 personnes qui ont trouvé la mort, bon nombre étaient des travailleurs qui participaient aux opérations de secours, œuvraient dans les bureaux ou se trouvaient à bord des avions. Elles étaient originaires de plus de 90 pays.
2. Les attaques terroristes lancées sur les Etats-Unis ont eu un impact considérable sur le monde du travail. Le présent document traite des effets immédiats des attaques et de leurs répercussions, compte tenu du contexte économique mondial d'alors. Sont ensuite examinées les politiques propres à pallier les conséquences sociales et sur l'emploi du 11 septembre 2001.

**1. Effets immédiats**

3. Les attaques menées le 11 septembre se sont immédiatement traduites par un revers pour le travail décent. De nombreux travailleurs ont perdu leur emploi. Aux Etats-Unis seulement, l'industrie aéronautique a annoncé 95 000 suppressions d'emplois dans les mois qui ont suivi. L'avionneur Boeing a annoncé qu'il supprimerait jusqu'à 30 000 emplois avant la fin de 2002. Selon des estimations prudentes, les pertes d'emplois devraient atteindre 1,64 million d'ici la fin de 2002 dans les zones métropolitaines de l'ensemble des Etats-Unis <sup>1</sup>. Sur le plan international, l'emploi dans l'aviation civile, l'hôtellerie, le tourisme, la restauration, les divertissements et le commerce au détail et de gros a considérablement souffert de la forte perte de confiance des consommateurs et d'un vif sentiment d'insécurité. Dans l'aviation civile, les attaques ont eu pour effet d'aggraver les difficultés rencontrées. D'importantes suppressions d'emplois ont été annoncées dans le monde entier (voir le tableau 1). Les effets sur l'emploi de la récession cyclique, combinés aux effets des attaques du 11 septembre, devraient entraîner des pertes d'emplois estimées à 400 000 dans le monde et mettent en difficulté tous les segments de l'industrie des transports aériens: lignes aériennes, aéroports, services de navigation aérienne, fabricants

<sup>1</sup> Milken Institute, Research Report, The Impact of September 11 on U.S.: Metropolitan Economies, janv. 2002.

d'équipement, entreprises de restauration, aires de stationnement et services de location de voitures<sup>2</sup>. Sur les 207 millions employés de par le monde dans le secteur des voyages et du tourisme, le Conseil mondial du tourisme et des voyages (WTTC) a estimé en octobre 2001 que 8,8 millions perdraient leur emploi<sup>3</sup>.

4. Il est probable qu'en matière d'emploi les femmes aient été plus durement touchées que les hommes. Tout d'abord, bon nombre des industries touchées occupent une plus grande proportion de femmes dans les catégories d'emplois où les licenciements seront les plus nombreux. Ainsi, les femmes représentent la majorité du personnel auxiliaire de bord et occupent la plupart des postes mal payés dans le secteur de l'hôtellerie et du tourisme. Ensuite, comme les femmes sont plus souvent employées à des conditions précaires, elles seront les premières à perdre leur emploi.
5. Les attaques du 11 septembre ont eu aussi un impact sur la sécurité, la protection et le bien-être général des travailleurs. La crainte de nouvelles attaques a généré davantage d'angoisse et de stress; l'insécurité créée par la guerre contre le terrorisme et la crainte d'une récession s'installent en profondeur et pour plus longtemps.

## 2. Répercussions sur le travail décent

6. Même avant le 11 septembre, on appréhendait un ralentissement de l'économie mondiale. Les événements de cette journée ont infligé un choc terrible à l'économie des Etats-Unis. Du fait de la plus grande intégration mondiale des économies et compte tenu du rôle joué par les Etats-Unis comme l'un des principaux moteurs de la croissance pendant la dernière décennie, les ondes de choc se sont rapidement répercutées sur une économie mondiale qui présentait déjà des signes de faiblesse, notamment un ralentissement simultané de la croissance dans la plupart des grandes régions du monde, un déclin sensible de la croissance des échanges et une chute des prix sur les produits de base. Les événements du 11 septembre ont durement ébranlé la confiance dans le monde entier. Pour les investisseurs, déjà fragilisés, ce choc imprévu arrivait au plus mauvais moment, et ils sont aujourd'hui, en matière de prise de risque, d'une rare frilosité.
7. Au lendemain des attaques, la plupart des prévisions concernant la croissance ont été révisées à la baisse et les perspectives de reprise retardées dans l'année 2002<sup>4</sup>. Les premiers chiffres font clairement apparaître une répartition inégale des effets de la récession, les pays en développement étant frappés sur plusieurs fronts. L'affaiblissement de la demande extérieure affecte les économies d'Asie et d'Amérique centrale, qui sont tributaires des échanges. De nombreux pays en développement, en particulier ceux

<sup>2</sup> Résumé du président, Réunion tripartite sur l'aviation civile: conséquences sociales et en matière de sécurité de la crise consécutive au 11 septembre 2001, Genève, 21-25 janv. 2002, <http://www.ilo.org/public/french/dialogue/sector/techmeet/tmica02/index.htm>.

<sup>3</sup> L'estimation du WTTC est fondée sur une réduction de 10 pour cent du volume des affaires. Elle prend en compte les pertes d'emplois directes et indirectes depuis octobre 2001. Le ralentissement des affaires n'a pas été aussi spectaculaire que prévu, et les estimations concernant les pertes d'emplois n'atteindront peut-être pas le chiffre indiqué.

<sup>4</sup> Par exemple, le FMI a révisé ses prévisions concernant la croissance de la production mondiale, les ramenant de 3,2 pour cent en mai 2001 à 2,6 pour cent en octobre 2001 et à 2,4 pour cent en décembre 2001. Ces estimations sont fondées sur les parités de pouvoir d'achat (PPA). Ces PPA sont les taux utilisés pour la conversion en unités monétaires communes et pour égaliser le pouvoir d'achat dans les différentes monnaies.

d'Amérique latine, ont vu leur situation financière se dégrader rapidement. Les pays exportateurs de produits de base, dont certains figurent parmi les plus pauvres du monde, ont été durement touchés par la nouvelle baisse des prix sur les produits de base<sup>5</sup>. Les perspectives économiques pour 2002 demeurent très incertaines (voir tableau 2).

8. Même s'il nous manque beaucoup d'éléments, nous savons en tout cas que les attaques terroristes du 11 septembre ont eu pour conséquence une accentuation du fléchissement de la croissance. Dans le monde entier, ce ralentissement a eu des effets négatifs sur le travail décent en mettant des gens au chômage et en perturbant l'environnement du travail. Les estimations des conséquences sur l'emploi du ralentissement économique mondial diffèrent selon la croissance estimative utilisée. Le Bureau estime désormais qu'il y aura environ 30 millions d'emplois en moins en 2001<sup>6</sup>. Ce chiffre comprend les licenciements, ainsi que les perspectives de création d'emplois qui ne vont pas se matérialiser. Comme nous l'avons vu dans le passé, l'une des conséquences des grands ralentissements de l'activité économique de nombreux pays, notamment dans les pays en développement, est une évolution vers des emplois de moindre qualité dans le secteur informel et une aggravation de la pauvreté, non atténuée par la protection sociale. Les plus vulnérables sont les travailleurs des pays en développement, dont les conditions de travail sont déjà précaires dans des secteurs tels que le tourisme, où aucune protection n'intervient pour atténuer le choc. Mais les conséquences en termes de pauvreté et d'insécurité sont beaucoup plus répandues et constituent donc un revers pour les priorités sociales à l'échelle mondiale.

### 3. Réponses pratiques

9. Le choc des événements du 11 septembre est survenu à un moment où les pays se démenaient déjà pour refaire leur retard et, pour nombre d'entre eux, s'attaquer au chômage et au sous-emploi, en croissance, et juguler l'extension de la pauvreté. Etant donné l'ampleur du déficit de l'emploi et le sentiment généralisé d'insécurité ressenti tant sur le lieu de travail que par les entrepreneurs et les investisseurs, il y a lieu de préconiser des politiques propres à favoriser des taux de croissance élevés de l'économie mondiale, selon des méthodes qui soient compatibles avec l'objectif du travail décent pour toutes les femmes et tous les hommes.

<sup>5</sup> Voir FMI, *Perspectives économiques mondiales*, déc. 2001.

<sup>6</sup> Ce chiffre résulte d'une révision à la baisse par rapport aux 24 millions d'emplois en moins cités dans l'Agenda global pour l'emploi, le 15 décembre 2001. Ce chiffre a été obtenu par un exercice consistant à supposer un coefficient d'élasticité de l'emploi de 0,5 pour cent par rapport à la croissance de production, et une estimation des Nations Unies de 1,3 pour cent de croissance du PIB pour 2001. Ces estimations sont très variables selon la méthodologie utilisée. Par exemple, en utilisant un coefficient d'élasticité de l'emploi de 0,63 selon une méthodologie légèrement différente, on a estimé que les pertes d'emplois atteindraient 61 millions (représentant les emplois dans les secteurs formel et informel et les emplois où les travailleurs seront désormais sous-employés), dont 22 millions sont imputés aux seuls événements du 11 septembre 2001. Voir Rizwan Islam, *Employment and Policy Implications of the Global Employment Slowdown 2001: Responding with a Social Focus*. Issues in Employment and Poverty, Discussion paper 2.

### 3.1. Comment appréhender les objectifs du travail décent après le 11 septembre

10. Le Programme en faveur du travail décent prévoit un cadre intégré pour l'élaboration des politiques requises pour faire face aux conséquences sociales et sur l'emploi des événements du 11 septembre.

#### a) *Dialogue social*

11. Dans les circonstances présentes, le dialogue social est un moyen essentiel de promotion des processus démocratiques à la recherche des solutions appropriées pour gérer la crise consécutive aux événements et restaurer la stabilité économique et sociale.

- A un niveau mondial, l'OIT, de concert avec ses mandants tripartites, a immédiatement pris des dispositions en vue d'organiser *deux réunions tripartites d'urgence* chargées d'examiner les conséquences sociales du 11 septembre dans le secteur de l'aviation civile et dans celui de l'hôtellerie et du tourisme. Lors de ces réunions, le dialogue social a permis de donner jour immédiatement à un certain nombre de propositions de réponses stratégiques de la part des gouvernements, des partenaires sociaux et de l'OIT<sup>7</sup>. Dans le secteur de l'hôtellerie et du tourisme, par exemple, les recommandations consistaient notamment à encourager les partenaires sociaux à poursuivre le dialogue social aux plans national et local afin d'atténuer les effets néfastes de la crise et de relancer le tourisme en général; à réagir aux initiatives des partenaires sociaux concernant des mesures temporaires de réduction des coûts pendant la crise, par exemple en revoyant le *régime fiscal du tourisme*; à allouer des crédits pour aider ce secteur et ses travailleurs, qui souffrent de pertes d'emplois temporaires ou permanentes du fait du ralentissement de l'activité; à approcher les institutions financières internationales pour obtenir des ressources, une initiative qui doit être soutenue par l'OIT.
- Une Réunion informelle sur «l'aviation civile: conséquences sociales et en matière de sécurité de la crise consécutive au 11 septembre 2001» s'est tenue au BIT du 21 au 25 janvier 2002. Cette réunion a permis aux gouvernements, aux employeurs et aux travailleurs d'évaluer l'ampleur et les conséquences de la crise à laquelle est confrontée l'industrie et d'élaborer des réponses appropriées<sup>8</sup>. Environ 200 délégués représentant des gouvernements, des compagnies aériennes, des syndicats et des experts du secteur se sont accordés à reconnaître que la reprise passait inévitablement par une remise en confiance des consommateurs. La réunion a donné jour à un certain nombre de recommandations importantes portant notamment sur des mesures de

<sup>7</sup> Réunion informelle chargée d'examiner les répercussions sociales sur le secteur de l'hôtellerie et du tourisme des événements consécutifs au 11 septembre 2001 (25-26 oct. 2001). <http://ilo.org/public/french/dialogue/sector/techmeet/imhct01/index.htm>, Réunion de réflexion sur les répercussions des événements du 11 septembre dans le secteur de l'aviation civile (29-30 oct. 2001). <http://ilo.org/public/french/dialogue/sector/techmeet/imica01/index.htm>.

<sup>8</sup> <http://ilo.org/public/french/dialogue/sector/techmeet/tmica02/index.htm>.

sécurité, sur la santé professionnelle et sur la formation dans toutes les professions touchant à la sûreté et à la sécurité dans le secteur de l'aviation<sup>9</sup>.

- Pour faire face à la crise de l'emploi dans les entreprises, on pourrait rechercher, par le dialogue social, des alternatives au licenciement telles que le partage de postes de travail, les gels de recrutement, les départs volontaires à la retraite et l'interdiction de faire des heures supplémentaires. Cette démarche permettra éventuellement de trouver des solutions novatrices qui, autrement, n'auraient peut-être pas vu le jour. L'industrie de l'aviation civile abonde en exemples d'entreprises qui ont su réagir à la crise et éviter des pertes d'emplois grâce au dialogue social. Air Canada, par exemple, est parvenu à un accord avec son personnel auxiliaire de bord, représenté par le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), sur la base d'un programme de partage volontaire du travail qui permettra de sauver des emplois. Continental Airlines, qui a annoncé la perte de 12 000 emplois, espère ramener ce chiffre à environ 3 500 dans la mesure où des travailleurs décident de prendre leur retraite anticipée ou de partir en congé autorisé (pendant lequel ils peuvent travailler pour une autre entreprise tout en conservant certains avantages de la Continental pendant une année)<sup>10</sup>.
- Le dialogue social sur les réponses macroéconomiques est aussi un excellent moyen d'amener les partenaires sociaux à prendre les engagements nécessaires en matière d'ajustement, ce qui permettrait non seulement de faciliter la mise en œuvre des politiques, mais aussi de promouvoir la transparence et la bonne gouvernance. Le dialogue social est l'un des meilleurs moyens de garantir des résultats équitables et de contenir les risques d'instabilité macroéconomique et sociale.

## **b) Emploi**

**12.** L'Agenda global pour l'emploi a défini un cadre pour la mise en œuvre de stratégies efficaces en matière d'emploi au niveau national et par l'intermédiaire d'une alliance mondiale en faveur de l'emploi. Ces stratégies doivent être appliquées avec vigueur. En même temps, certaines mesures spécifiques sont requises de toute urgence pour faire face aux conséquences du 11 septembre, limiter les pertes d'emplois et maximiser les nouvelles possibilités d'emploi.

- Il convient d'exploiter tout le potentiel des mesures visant à stimuler la demande intérieure et à développer les marchés intérieurs. Les dépenses publiques doivent bénéficier en priorité aux programmes à décaissement rapide et à impact élevé sur la création d'emplois pour les personnes les plus nécessiteuses; il convient d'adopter des mesures d'appui aux initiatives en faveur de l'entreprise, de créer un environnement favorable à l'expansion des petites entreprises et d'accroître la consommation intérieure par des mesures ciblées à l'intention des secteurs ou groupes les plus à même de générer des effets multiplicateurs. Des mesures d'exonération de la taxe sur les sociétés peuvent être utiles, encore que leurs effets risquent de n'être perceptibles qu'à moyen et à long terme. Il convient, par ailleurs, d'envisager l'octroi de lignes de

<sup>9</sup> Résumé final du président, Réunion tripartite sur l'aviation civile: conséquences sociales et en matière de sécurité de la crise consécutive au 11 septembre 2001, Genève, 21-25 janv. 2002. <http://ilo.org/public/french/dialogue/sector/techmeet/tmica02/index.htm>.

<sup>10</sup> Document de réflexion pour discussion à la Réunion tripartite sur l'aviation civile: conséquences sociales et en matière de sécurité de la crise consécutive au 11 septembre 2001. Voir <http://ilo.org/public/french/dialogue/sector/techmeet/tmica02/index.htm>.

crédit ou d'enveloppes de rétablissement aux entreprises confrontées à des difficultés temporaires, afin d'éviter la perte de précieuses capacités de production. Ces mesures doivent être bien ciblées si l'on veut préserver un maximum d'emplois. En outre, les gouvernements peuvent souhaiter examiner des mesures d'urgence spécifiques en faveur des travailleurs qui ont perdu leur emploi dans des secteurs directement touchés par les événements du 11 septembre.

- Il convient de veiller de toute urgence à ce que les régimes d'assurance chômage et les services de remplacement soient accessibles et efficaces. L'investissement dans les programmes de formation en cours d'emploi et de reconversion est une composante importante des efforts visant à prévenir d'éventuelles pertes d'emplois et à faciliter la remise au travail de ceux qui ont perdu leur emploi. Dans l'aviation civile, par exemple, des investissements supplémentaires dans la technologie, la formation et la reconversion peuvent assurer la formation de personnel hautement qualifié et très motivé, contribuer à l'amélioration de la sécurité, aider à redonner confiance aux passagers et à les sécuriser, et à créer de nouvelles possibilités d'emploi<sup>11</sup>. Il convient de privilégier les mesures ciblées sur les femmes en raison du risque qu'elles soient particulièrement désavantagées, ainsi qu'indiqué ci-dessus.

### c) **Protection sociale**

**13.** Depuis le 11 septembre, nous sommes confrontés à un raz-de-marée mondial d'insécurité. C'est aussi une question qui est traitée ailleurs dans l'ordre du jour de la Commission de l'emploi et de la politique sociale<sup>12</sup>. La possibilité existe d'étendre la protection sociale et de répondre aux préoccupations de sécurité sur le lieu de travail. Le FMI a lui-même noté que «les paramètres économiques fondamentaux de nombreux pays se sont améliorés à maints égards ces dernières années et que, sur le plan économique, le monde se trouve de ce fait moins vulnérable qu'il ne l'aurait été autrement»<sup>13</sup>. Ce devrait être une priorité que d'exploiter cette marge au profit de la sécurité sociale et de rendre *les travailleurs et leurs familles* moins vulnérables.

- Ceux qui ont été licenciés ou qui vivent et travaillent dans le secteur informel de l'économie ont grand besoin de mécanismes appropriés de protection sociale et de filets de sécurité sociale. La crise financière asiatique a montré qu'en l'absence de protection sociale davantage de gens sont allés grossir les rangs des pauvres que cela n'aurait été le cas s'il avait existé des filets de sécurité sociale suffisants. La volatilité accrue de l'économie mondiale est une excellente raison pour renforcer les mécanismes de protection sociale. Les gouvernements devraient en faire une priorité à mesure qu'ils accroissent les dépenses publiques. Les conséquences sociales du 11 septembre seront sensiblement amorties dans les pays disposant de filets de sécurité sociale, notamment les pays d'Europe.
- Si aucune procédure d'urgence n'avait été prévue et si aucune autre mesure de sécurité au travail n'avait été prise, beaucoup plus de travailleurs auraient trouvé la

<sup>11</sup> Conformément à ce qui s'est dit à la Réunion de réflexion sur les répercussions des événements du 11 septembre dans le secteur de l'aviation civile (29-30 oct. 2001). Voir <http://ilo.org/public/french/dialogue/sector/techmeet/imica01/index.htm>.

<sup>12</sup> Voir le point de l'ordre du jour intitulé «Suite donnée aux conclusions de la discussion générale de la 89<sup>e</sup> session (2001) de la Conférence internationale du Travail sur la sécurité sociale».

<sup>13</sup> Voir FMI, *Perspectives économiques mondiales*, déc. 2001.

mort le 11 septembre. Cependant, par la suite, les dispositifs de protection et de sécurité au travail ont été renforcés pour les travailleurs des médias, des services postaux, pour les pompiers et d'autres personnels d'intervention en cas d'urgence. En outre, de nombreux lieux de travail de la région new-yorkaise ont été exposés à l'amiante lorsque les tours jumelles se sont écroulées. Le déblaiement et l'évacuation des débris comportent des risques supplémentaires pour la santé. Après les événements du 11 septembre, il convient de renforcer les mesures de santé et de sécurité au travail ainsi que les mesures de protection.

- Les mesures en faveur de la santé et de la sécurité au travail sont une nécessité, mais elles ne sauraient à elles seules répondre au problème de sécurité posé au travail le lendemain du 11 septembre. Il convient que les Etats, les entreprises et l'OIT accordent une plus grande attention aux secteurs et sites susceptibles de constituer une menace en cas d'attaque, par exemple les centrales nucléaires et électriques. L'utilisation de produits chimiques et de substances potentiellement dangereuses pour la santé publique représente également une menace potentielle, etc.

#### **d) *Promotion des normes du travail***

**14.** Les incertitudes actuelles sont une raison de plus pour promouvoir un environnement du travail où les principes et droits fondamentaux au travail ainsi que les autres droits soient pleinement respectés. Le respect de l'équité et la primauté du droit dans le contexte du travail sont un fondement essentiel pour tout effort visant à atténuer les conséquences humaines et sociales du 11 septembre.

- Cela fait plus de quatre-vingts ans que des normes internationales du travail sont élaborées pour plus de justice et de paix sociales, pour faciliter le règlement des différends et promouvoir des attitudes démocratiques et participatives. Ces normes sont autant de repères sur la voie socialement ambitieuse du développement. Leur application permanente garantit que les protections et avantages prévus pour les travailleurs, les employeurs et les sans-emploi seront maintenus en temps d'insécurité et de pertes de revenu comme en temps normal, offrant ainsi une base de sécurité à long terme.
- Les événements du 11 septembre auront peut-être pour conséquence une plus grande discrimination religieuse, ethnique et raciale sur le lieu de travail. Les travailleurs migrants seront éventuellement confrontés à un problème de discrimination. Il convient de veiller à assurer une protection adéquate, conformément aux principes et aux dispositions de la convention (n° 111) concernant la discrimination (emploi et profession), 1958.
- L'une des difficultés, eu égard à la nature de la menace, consistera à équilibrer les impératifs de sécurité et de respect de la vie privée. Il y a le risque que l'on soit moins soucieux de respecter la vie privée sur le lieu de travail, au nom des nouvelles exigences sécuritaires. Il n'est pas inutile de rappeler certains des principes définis dans le Code de pratique sur la protection des données personnelles des travailleurs, élaboré par une réunion d'experts en 1996. Ce code s'efforce de concilier les impératifs stratégiques de sécurité et la vie privée des travailleurs et de veiller à ce que le traitement des données personnelles n'engendre pas de discrimination.

### **3.2. Une politique mondiale coordonnée**

**15.** Les perspectives de reprise économique demeurent incertaines. Etant donné l'intégration accrue de l'économie mondiale, la recherche des moyens les plus efficaces pour donner un

coup d'arrêt au ralentissement de l'activité économique et appuyer une reprise soutenue est un problème mondial, et les problèmes mondiaux appellent des solutions mondiales. Une telle solution consisterait à élaborer une politique équilibrée et coordonnée visant à rechercher les voies et moyens susceptibles d'engendrer une demande mondiale suffisante, à intégrer de manière plus adéquate les objectifs économiques et sociaux et à redonner confiance aux investisseurs. Ce dernier aspect est particulièrement délicat dans la mesure où la plus vive aversion au risque ressentie par les investisseurs entraînera non seulement un fléchissement de la croissance potentielle des pays industrialisés, mais aussi une diminution des flux financiers privés vers les pays en développement, réduisant ainsi une source importante de croissance pour ces pays. Il faut un ensemble de stimuli couvrant toutes les régions de l'économie mondiale. Les principaux acteurs tels que le FMI voient également la nécessité d'une plus grande coordination pour assurer une demande mondiale suffisante <sup>14</sup>.

**16.** Ce serait créer un risque majeur que de poursuivre des politiques d'expansion dans les pays industrialisés tout en persistant sur la voie de l'austérité et de l'ajustement structurel restrictif dans les pays en développement. Tout d'abord, selon les circonstances, ce n'est pas forcément la meilleure politique économique et sociale à suivre <sup>15</sup>. En fait, le FMI lui-même a appelé à la prudence dans l'élaboration des politiques, eu égard aux perspectives incertaines de l'économie mondiale <sup>16</sup>. Deuxièmement, comme on l'a vu dans les pays en développement, qui sont au bord d'une crise financière, la marge politique est déjà restreinte pour se serrer davantage la ceinture. Il s'agit, au contraire, de maintenir au niveau le plus élevé possible l'activité économique réelle, l'entreprise productive et l'emploi. C'est un impératif vital si l'on veut minimiser les coûts sociaux et améliorer dès maintenant les perspectives de reprise soutenue de l'économie mondiale. Une action concertée à l'échelle mondiale est requise à l'égard des pays en développement, compte tenu de leur vulnérabilité particulière.

**17.** Le programme mondial de stimulation pourrait notamment comporter les éléments suivants:

a) Une *coordination mondiale des politiques macroéconomiques* pour veiller à ce que tous les pays en mesure de le faire poursuivent des politiques d'expansion de manière à maintenir la demande effective au niveau le plus élevé possible et à préserver l'ouverture <sup>17</sup>. De nombreux pays industrialisés ont rapidement adopté des mesures anticycliques pour soutenir l'activité économique et se sont réjouis des prévisions

<sup>14</sup> «Les directeurs estiment que le défi à relever consiste essentiellement à déterminer le meilleur moyen de soutenir les perspectives de reprise et de limiter les risques inhérents à un ralentissement profond et durable de l'activité économique. Etant donné la synchronicité de ce ralentissement, les politiques des pays développés et des pays en développement doivent s'inscrire dans une perspective globale de manière à garantir une demande mondiale suffisante.», *Perspectives économiques mondiales*, déc. 2001.

<sup>15</sup> Voir J. Stiglitz, *Employment and Social Justice and Societal Well-being*. Forum global sur l'emploi de l'OIT, nov. 2001, Genève.

<sup>16</sup> Voir «Policymaking Under Uncertainty», FMI, *Perspectives économiques mondiales*, déc. 2001, pp. 9 et 10.

<sup>17</sup> Pour un tour d'horizon et une évaluation des politiques propres à pallier le ralentissement économique mondial, voir Rizwan Islam, *Employment and Policy Implications of the Global Employment Slowdown 2001: Responding with a Social Focus*. Issues in Employment and Poverty, Discussion paper 2.



plus favorables de reprise à partir du milieu de l'année 2002, établies au Nouvel An 2002. Cependant, il est encore possible, dans certaines parties du monde industrialisé, d'infléchir la politique monétaire, de recourir davantage aux mesures fiscales et de laisser fonctionner pleinement les stabilisateurs automatiques. Lorsque les paramètres économiques fondamentaux le permettent, les pays en développement et les pays émergents devraient être encouragés à adopter des politiques d'expansion économique. Une telle démarche permettrait de limiter les pressions sur les flux commerciaux et d'investissements et de donner un coup de fouet à la reprise attendue de l'économie mondiale. Les institutions financières internationales (IFI) ont un rôle important à jouer pour faciliter cette réponse coordonnée.

- b) *La maximisation de l'accès aux sources publiques extérieures de financement* pour les pays en développement et les pays en transition présentant de moins bons paramètres économiques et/ou ayant besoin de financements extérieurs importants pour pouvoir adopter des mesures anticycliques. Il est urgent d'apporter une assistance temporaire en matière d'ajustement en mobilisant toutes les facilités multilatérales et bilatérales existantes, telles que l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ), en activant des lignes de crédit préventives, etc. D'autres mécanismes de financement doivent être trouvés afin d'assurer aux pays les plus pauvres des financements supplémentaires à des conditions libérales. L'assistance officielle au développement doit être rapidement accrue de manière à se rapprocher de l'objectif des Nations Unies, c'est-à-dire 0,7 pour cent du PNB. Ces mesures doivent s'accompagner de mesures anticipatives pour aider à redonner confiance aux investisseurs et à rétablir les flux financiers privés vers les pays en développement. D'où la nécessité de parvenir à un accord mondial sur un accroissement des flux de ressources à la Conférence internationale sur le financement du développement, qui se tient à Monterrey (Mexique) et coïncide avec l'actuelle session du Conseil d'administration.
- c) *La création de cadres généraux intégrés pour promouvoir ensemble et de manière durable les objectifs économiques et sociaux.* Tous les pays devraient s'engager à avoir une gestion saine de leur économie, une gestion qui accorde une priorité élevée aux objectifs du travail décent. Toute stratégie d'ajustement doit être centrée non seulement sur les objectifs économiques mais aussi sur la nécessité de maximiser la création d'emplois et de faire reculer la pauvreté. Elle doit être menée dans un cadre général qui garantisse une protection sociale suffisante où seraient préconisées toutes les catégories de principes et droits fondamentaux au travail et où le dialogue social serait à l'ordre du jour. Afin de soutenir le type de reprise économique qui permettra simultanément de créer des emplois et d'améliorer les conditions de travail, il faut une politique coordonnée pour édifier l'architecture générale appropriée au sein du système international. Des pressions s'accroissent qui risquent de restreindre l'ouverture des économies. Il faut, au contraire, faciliter l'accès au marché de manière à stimuler la demande mondiale. L'architecture générale au service de l'économie mondiale ne saurait suffire pour gérer les pressions et contraintes du monde actuel. La communauté internationale devrait s'engager activement dans une politique intégrée et coordonnée pour régler des questions telles que l'architecture financière, un meilleur accès au marché, la gestion de la mondialisation et l'élaboration de cadres généraux intégrés.

- 18.** Le défi actuel doit être relevé d'une manière créative et non pas parcellaire. Il faut une politique mondiale intégratrice et coordonnée, qui prenne en compte les craintes, les angoisses et les préoccupations des travailleurs du monde entier. En décembre 2001, les lauréats du prix Nobel ont publié une déclaration commune à Oslo, dans laquelle ils préviennent que «le danger le plus sérieux pour la paix mondiale dans les années à venir ne viendra pas des actes irrationnels d'Etats ou d'individus mais des exigences légitimes des

dépossédés du monde». L'économie mondiale doit répondre aux besoins de tous ses citoyens. D'où la nécessité d'une politique coordonnée au sein du système international de manière à ce que soit mise en place la bonne architecture générale.

- 19.** En prenant en compte toutes les dimensions du travail décent, la réponse aux événements du 11 septembre peut renforcer la relation entre la relance de la croissance économique mondiale, la création de conditions de subsistance décentes, l'autonomisation et la transparence, qui découlent du respect des principes et droits fondamentaux au travail. Les mesures visant à renforcer la protection sociale apportent la sécurité et la stabilité sociale requises dans la situation actuelle. Le dialogue social crée par la force des choses la capacité de gérer les chocs économiques d'une manière plus équitable et plus créative. La promotion de la justice sociale et de sociétés ouvertes où les gens ne connaîtraient ni pauvreté ni pénurie, est une contribution essentielle à l'effort global pour parvenir à une paix universelle et durable.
- 20.** La Commission de l'emploi et de la politique sociale est invitée à examiner l'analyse des conséquences économiques et sociales des événements du 11 septembre et les politiques proposées au titre du Programme en faveur du travail décent.

Genève, le 15 février 2002.

Tableau 1. Annonces de suppressions d'emplois et de réductions de capacité, depuis le 11 septembre 2001

	Suppressions d'emploi	Réduction de capacité (%)
<b>Europe</b>		
Aer Lingus	2 500 (38 %)	25
Air France	Aucune annonce	10
Alitalia	3 500 (15 %)	13
Bmi British Midland	600 (9 %)	20
British Airways	7 000 (13 %)	10
Finnair	Aucune annonce	7
Iberia	Aucune annonce	11
KLM	2 500 (9 %)	15
Lufthansa	Aucune annonce	11
Sabena	1 421 (20 %)	Dans l'attente de l'issue des négociations
SAS	3 600 (17 %)	12
Swissair	9 400 (52 %)	30
Virgin Atlantic	1 200 (15 %)	20
<b>Amérique du Nord</b>		
Air Canada	9 000 (36 %)	n.c.
American Airlines	20 000 (22 %)	20
Continental	12 000 (25 %)	18
Delta	13 000 (18 %)	15
Northwest	10 000 (18 %)	20
Southwest	Aucune annonce	20
United Airlines	20 000 (20 %)	26
US Airways	11 000 (26 %)	23
Autres régions		
Cathay Pacific	Aucune annonce	Limitée
Japan Airlines	1 300 (7 %)	6
Korean air	500 (3 %)	a
Lan Chile	650 (9 %)	10 pour cent
Qantas	3 500 (14 %)	b
Singapore Airlines	Aucune annonce	Aucune annonce

a Suspension de vols internationaux et intérieurs, et réduction de la fréquence des vols. b Importante expansion des vols intérieurs à la suite de l'effondrement d'Ansett Airlines: une partie de la capacité internationale sera transférée au trafic intérieur.

Source: Peter Spence Morell and Fariba Alamdari: *The impact of 11 September on the Aviation Industry: Traffic, Capacity, Employment and Restructuring*, 2002, BIT, Genève.

Tableau 2. Estimations concernant la croissance du PIB mondial (%)

Source	Description	2001	2002
Consensus Economics *	Prix constants 1995	1,2	1,1
Nations Unies **	Parités du pouvoir d'achat (PPA)	2,2	2,5
	Prix constants 1995	1,3	1,5
FMI ***	Parités du pouvoir d'achat (PPA)	2,4	2,4
	Prix courants	1,4	1,2

\* Janvier 2002. \*\* Situation économique mondiale et perspectives pour 2002. \*\*\* Perspectives économiques mondiales, déc. 2001.